

DOCUMENT D'INFORMATION 2

Pour diffusion immédiate
2022FIN0005-000251
Le 22 février 2022

Ministère des Finances

Bâtir un environnement plus fort pour notre avenir

Les récentes catastrophes liées au climat ont mis à l'épreuve les Britanno-Colombiens et renforcé la nécessité de créer un avenir à faible émission de carbone pour la Colombie-Britannique. Le budget de 2022 aide à lutter contre le changement climatique, à reconstruire en mieux à la suite des récentes catastrophes et à garantir la protection des personnes et des collectivités de l'ensemble de la Colombie-Britannique contre les futures catastrophes.

Lutter contre le changement climatique avec CleanBC

Le budget de 2022 s'appuie sur les 2,3 milliards \$ de financement alloué jusqu'à présent à CleanBC pour investir dans la lutte contre le changement climatique, en octroyant un nouveau financement de plus de 1 milliard \$ pour CleanBC et pour la Feuille de route vers 2030 (Roadmap to 2030), afin de mettre en œuvre notamment les mesures suivantes :

- Investissement de 9 millions \$ dans l'économie sobre en carbone pendant la durée du plan financier pour élargir la norme sur les carburants à faible teneur en carbone et pour créer un nouveau plafond d'émissions pour les services publics de gaz naturel — deux mesures de réduction des émissions parmi les plus efficaces qui aideront la Colombie-Britannique à satisfaire à ses obligations de réduction des émissions prescrites par la loi.
- Mesures de soutien de la propreté du transport pendant la durée du plan financier :
 - Élimination de la TVP sur les véhicules à émission zéro (VEZ) d'occasion, dès maintenant et jusqu'en 2027, et hausse à 75 000 \$ du seuil de base pour la surtaxe de luxe applicable aux VEZ de tourisme.
 - Exonération dès maintenant de la taxe sur l'essence des véhicules aux fins d'utilisation de l'hydrogène dans les moteurs à combustion interne, ce qui encouragera l'utilisation et le développement des véhicules à pile à hydrogène.
 - Octroi de 79 millions \$ pour maintenir les rabais du programme Rouler électrique (Go Electric) pour les systèmes de recharge des véhicules électriques, financer l'infrastructure de ravitaillement en hydrogène et soutenir les projets pilotes axés sur les véhicules commerciaux.
 - Subventions de 30 millions \$ aux gouvernements locaux pour améliorer les infrastructures de transport actif, comme les voies cyclables et les sentiers polyvalents.
 - Élaboration d'un Plan d'action pour le transport propre pour réduire les émissions du secteur du transport.
 - Autorisation de 249 millions \$ en crédits de carburant à faible teneur en carbone pour maintenir les rabais pour les véhicules utilitaires légers à émission zéro.
 - Investissement de 5 millions \$ sur 2 ans afin de poursuivre le programme d'efficacité énergétique des véhicules utilitaires lourds, grâce à des partenariats avec l'industrie

en vue d'informer les chauffeurs et d'installer des dispositifs d'efficacité énergétique dans ces véhicules.

- Mesures de soutien des bâtiments écoénergétiques :
 - Maintien des incitatifs du programme de CleanBC Meilleurs Foyers, Meilleurs bâtiments (Better Homes, Better Buildings).
 - Entrée en vigueur, le 1^{er} avril 2022, d'un crédit d'impôt des bâtiments propres, qui prendra fin le 1^{er} avril 2025, afin de promouvoir les modernisations importantes des immeubles résidentiels à logements multiples et des immeubles commerciaux pour les rendre conformes aux normes de CleanBC.
 - Mise en place de l'exonération de la TVP pour les pompes à chaleur, en liaison avec la hausse à 12 % de la TVP pour l'équipement de chauffage à combustible fossile, à partir du 1^{er} avril 2022, ce qui aidera à financer le coût d'un nouvel incitatif pour rendre les pompes à chaleur plus abordables pour les collectivités rurales et nordiques.
- Aide de 310 millions à la décarbonisation de l'industrie visant à maintenir sa compétitivité, tout en réduisant ses émissions et en la préparant à l'obligation d'être nette zéro d'ici 2050, grâce aux mesures suivantes :
 - Mise au point de méthodes de réduction des émissions de méthane.
 - Création d'une approche de captage, d'utilisation et de stockage du carbone à l'échelle de la province.
 - Augmentation du financement du programme CleanBC pour l'industrie, dans l'esprit de la taxe sur le carbone.
- Mesures de réduction des émissions des collectivités et des activités terrestres :
 - Établissement d'un nouveau programme d'action climatique de 76 millions \$ pour aider les gouvernements locaux à prendre des mesures en vue de réduire leurs émissions et de se préparer et s'adapter au changement climatique.
 - Promotion des réductions d'émissions dans les forêts de la Colombie-Britannique, grâce à un financement de 22 millions \$ sur 3 ans pour améliorer leur capacité de séquestration du carbone et pour accroître le programme de bioéconomie forestière autochtone.
 - Soutien des améliorations des pratiques agricoles pour les rendre durables et résilientes au changement climatique en octroyant 15 millions \$ sur 3 ans au programme des pratiques de gestion bénéfiques (Beneficial Management Practices program).
- Promotion des programmes de l'économie circulaire qui réutilisent et collectent chaque année les matières plastiques dans le flux des déchets en octroyant 13 millions \$ afin de poursuivre la stratégie de l'économie circulaire (Circular Economy Strategy).
- Investissement de 25 millions \$ dans l'innovation en technologies propres et dans les possibilités de partenariat avec le gouvernement fédéral, à l'appui des objectifs de CleanBC, et amélioration de l'accès des petites entreprises au capital de risque aux fins d'investissements dans la technologie propre, en leur accordant une augmentation temporaire du crédit d'impôt pour capital de risque.

Protéger les personnes et les collectivités contre les catastrophes liées au climat

Le budget de 2022 protège les personnes et les collectivités contre les catastrophes liées au climat, tout en soutenant les efforts déployés pour reconstruire en mieux à la suite des événements récents en investissant au total plus de 2,1 milliards \$ de 2021 à la fin de ce plan financier. Ces investissements

sont les suivants :

- 1,5 milliard \$ pour aider les collectivités à reconstruire en mieux l'infrastructure essentielle après les phénomènes météorologiques désastreux de 2021, réparti comme suit :
 - 400 millions \$ en 2022-2023 octroyés aux services de gestion des urgences de la Colombie-Britannique (Emergency Management BC) pour soutenir les personnes et les collectivités.
 - 1,1 milliard \$ réservé au financement des mesures de rétablissement à la suite des catastrophes pendant les trois prochaines années afin de disposer de la souplesse voulue pour s'adapter et soutenir les collectivités quand les coûts du rétablissement seront mieux connus.
 - Ces financements s'ajoutent aux 5 milliards \$ octroyés par le gouvernement du Canada pour contribuer aux efforts d'intervention et de rétablissement de la Colombie-Britannique.
- 600 millions \$ en financement de fonctionnement et d'immobilisations afin de poursuivre les projets liés au climat, de prévention des catastrophes et de rétablissement, et de soutenir les Britanno-Colombiens pendant les futures situations d'urgence.
 - Nouveau financement de 145 millions \$ pour renforcer les services de gestion des urgences et de lutte contre les incendies de la Colombie-Britannique :
 - Le Service de lutte contre les incendies de la C.-B. (BC Wildfire Service) passera d'une approche réactive à une approche proactive, grâce à une main-d'œuvre de service toute l'année pour mettre en place tous les piliers de la gestion des urgences : prévention et atténuation, état de préparation, intervention et rétablissement.
 - Les ressources supplémentaires du Service de gestion des urgences de la Colombie-Britannique (Emergency Management BC) amélioreront le système d'alerte du public aux feux de forêt et le soutien des personnes et des collectivités pendant les phénomènes météorologiques.
 - Financement supplémentaire de 98 millions \$ pendant la durée du plan financier pour les travaux de prévention des feux de forêt et d'entretien des routes de services utilisées pour leur répondre.
 - 210 millions \$ pour faciliter l'état de préparation au changement climatique et la gestion des situations d'urgence communautaires, notamment grâce au programme Préventifeu (FireSmart), au Fonds communautaire de préparation aux situations d'urgence (Community Emergency Preparedness Fund), en soutenant les priorités de gestion des urgences dirigées par les Autochtones et en aidant les collectivités et les Premières Nations à construire des digues plus résistantes, à cartographier les plaines inondables et à réaliser d'autres activités de réduction du risque.
 - Investissement de 83 millions \$ dans des stratégies proactives pour commencer à mettre en œuvre la Stratégie de préparation et d'adaptation au changement climatique de la Colombie-Britannique (Climate Preparedness and Adaptation Strategy) qui comprendra les mesures suivantes :
 - Accroissement des réseaux de surveillance du climat.
 - Initiatives de résilience climatique dirigées de concert avec les gouvernements locaux et autochtones.
 - Création d'un cadre de réponse aux chaleurs extrêmes.
 - Expansion du centre de prévision des régimes fluviaux (River Forecast Centre) et du programme provincial de cartographie des plaines inondables.

- Amélioration de la collecte de données et expertise dans ce domaine pour déterminer où et comment atténuer les risques climatiques.
- Investissement dans les réseaux de transport adaptés au changement climatique.
- Octroi de 30 millions de subventions pour sauvegarder les bassins hydrographiques de la Colombie-Britannique.

Renseignements :

Ministère des Finances
Relations avec les médias
250 213-7724

Branchez-vous sur la Colombie-Britannique : news.gov.bc.ca/connect